



Financer l'investissement  
de nos collectivités

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE • 13 FÉVRIER 2017

### LA POLYNÉSIE FRANÇAISE REJOINT LE GROUPE AFL

Après la signature d'un protocole d'accord en avril 2016 et le vote d'une loi permettant sa participation au Groupe Agence France Locale en novembre dernier, la Polynésie Française a finalisé le 10 février son adhésion à l'Agence en présence de son président, Edouard Fritch.

Deuxième collectivité d'Outre-mer à rejoindre l'Agence France Locale après Saint-Pierre-et-Miquelon, la Polynésie Française entrera au capital de la Société Territoriale à l'occasion de sa douzième augmentation de capital.

« Le principe de l'adhésion du Pays à l'Agence France Locale était souhaité depuis le démarrage de l'activité du Groupe mais la transposition du CGCT ne le permettait pas, a déclaré Nuihau Laurey, Sénateur, Ministre des finances de la Polynésie Française. C'est désormais possible et nous prévoyons de commencer prochainement à financer nos investissements grâce à cette agence de financement unique en France. ».

« Le Groupe Agence France Locale a pour mission de réunir en son sein les collectivités locales et de financer celles qui le souhaitent, tant en métropole que dans les territoires ultra-marins, a ajouté Rollon Mouchel-Blaisot, Président du Conseil d'administration de l'Agence France Locale - Société Territoriale. Nous sommes heureux que cette procédure ait finalement abouti. Nous prévoyons de proposer rapidement notre expertise de crédit à moyen/long terme à la Polynésie Française. »

#### À PROPOS DE L'AGENCE FRANCE LOCALE

- L'Agence France Locale est un nouveau modèle de banque créé en 2013 par et pour les collectivités pour simplifier l'emprunt. Réponse alternative à la question du financement des collectivités, l'Agence France Locale est un établissement de crédit qui œuvre pour une mission unique : financer l'investissement des collectivités membres, quelle que soit leur taille ou leur type.
- Elle est détenue par l'Agence France Locale - Société Territoriale, elle-même propriété exclusive des collectivités actionnaires. Les deux sociétés constituent le Groupe Agence France Locale. L'AFL-ST a en charge le pilotage et la gestion stratégique du Groupe.
- La mutualisation des besoins de financement de ses membres et leur qualité de crédit permet à l'AFL de lever des fonds sur les marchés financiers à des conditions attractives, qu'elle redistribue aux collectivités membres sous forme de prêts bancaires classiques.
- Plus d'information sur [www.agence-france-locale.fr](http://www.agence-france-locale.fr)